

# GRAND MARCHÉ AUX PUCES de la FÊTE DES RUES

**DIMANCHE 16 JUIN 2024**

Organisé par l'OMSAL de BANTZENHEIM

Nombreuses places (les véhicules ne stationnent pas sur les emplacements)  
Aucune inscription ne sera acceptée le jour même du marché aux puces  
La restauration (sous quelque forme que ce soit) et la vente de boissons est **EXCLUSIVEMENT**  
réservée à l'organisateur

Talon d'inscription à renvoyer à :

**MAIRIE DE BANTZENHEIM, 11 rue du Général de Gaulle – 68490 BANTZENHEIM**

Pour tous renseignements : ☎ 03 89 26 04 21

(Règlement du marché aux puces et N° de place par retour du courrier)

## TALON D'INSCRIPTION

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

E-mail pour envoi règlement et N° de place(s) : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

### Pour les particuliers

**Tarif : 15,00 € les 5 mètres**

Nombre de places : \_\_\_\_\_ Total à régler : \_\_\_\_\_ Règlement :  Espèce  Chèque

- Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité obligatoire
- Attestation complétée

### Pour les commerçants

**Tarif : 30,00 € les 5 mètres**

Nature du stand \_\_\_\_\_

Nombre de places : \_\_\_\_\_ Total à régler : \_\_\_\_\_ Règlement :  Espèce  Chèque

- Photocopie inscription au registre du commerce obligatoire

Je m'engage à participer au marché aux puces de BANTZENHEIM le 16 juin 2023 et à **me conformer au règlement établi par l'OMSAL.**

Je déclare sur l'honneur participer à titre exceptionnel au marché aux puces de BANTZENHEIM (pour les particuliers).

Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Signature :

Les inscriptions seront prises en considération une fois le paiement effectué. Conformément à la réglementation en vigueur, toute inscription incomplète ne sera pas prise en considération.

**Chèque à l'ordre de l'OMSAL de BANTZENHEIM.**

**ATTESTATION**  
**(UNIQUEMENT POUR LES PARTICULIERS)**

Je soussigné(e)

Nom - Prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Demeurant à \_\_\_\_\_

**Titulaire de la pièce d'identité**

Nature :       Passeport       Carte d'identité

N° de la pièce d'identité \_\_\_\_\_

Date de délivrance \_\_\_\_\_

Indication de l'autorité qui l'a délivrée \_\_\_\_\_

Propriétaire du véhicule immatriculé \_\_\_\_\_

Exposant du marché aux puces se déroulant le 18 juin 2023 à BANTZENHEIM

**Déclare sur l'honneur :**

- Ne pas être commerçant(e).
- Ne vendre que des objets personnels et usagés.
- Ne participer qu'à titre exceptionnel à ce type de manifestation.

Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature :

Toute personne pratiquant le recel ou commettant des infractions assimilées ou voisines de celui-ci, violant les dispositions réglementant la vente ou l'échange de certains objets Mobiliers est passible des sanctions prévues aux articles 321-1 à 321-8, R.633-1 à R633-5 et R.635-3 à R.635-7 du Code Pénal.